



Durée de la formation ?

1 jour – soit 7 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux responsables de la fonction clé vérification de la conformité et chargés de conformité, opérationnels, directeurs et responsables juridiques, juristes. Aux administrateurs des organismes mutualistes, des institutions de prévoyance.

Pour obtenir quoi ?

Connaître les enjeux liés à la fonction clé vérification de la conformité et maîtriser la méthodologie des actions à mettre en œuvre.

Quels objectifs pédagogiques ?

Identifier les missions de conformité en fonction de leurs enjeux.

Maîtriser les outils de la fonction clé conformité.

Mener à bien les plans de contrôle de la conformité et de mise en conformité.

Insuffler une culture de conformité.

Quelles méthodes mobilisées ?

Par une présentation alliant les aspects juridiques et pratiques : exposés des problématiques, extraits de textes, exemples, partage avec les participants de leurs questions concrètes.

Quels sont les prérequis ?

Connaissances générales en droit de la protection sociale complémentaire ou droit des assurances de personnes.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qui anime cette formation ?

Adrien LE MAUVIEL,

Avocat au Barreau de Paris, ayant notamment exercé les fonctions de responsable juridique et conformité au sein d'un groupe de mutuelles, titulaire d'une Maîtrise en Droit privé de l'Université Paris XII et d'un Master en Protection Sociale Complémentaire de l'Université Paris I. Il intervient en droit de la mutualité, tant sur les aspects de gouvernance que sur les activités des différents organismes mutualistes, ainsi qu'en protection sociale complémentaire (santé et prévoyance).



La formation en pratique...

Quand et où ?

18 mars 2022

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 18 h 00
Caritat, Paris 8°

Combien ça coûte ?

900 € HT + TVA 20%, soit 1 080 € TTC.

Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Qu'allez-vous apprendre ?

Contexte et enjeux

- Le contexte réglementaire (gouvernance Solvabilité II)
- Les enjeux

Quelles missions pour la fonction clé vérification de la conformité ?

- Prévenir
 - ✓ Formaliser et diffuser la veille
 - ✓ Identifier et évaluer les risques de non-conformité
- Surveiller
 - ✓ Renforcer les dispositifs de maîtrise des risques
 - ✓ Contrôler et vérifier la conformité
 - ✓ Suivre la bonne mise en œuvre des recommandations
- Communiquer
 - ✓ À destination des organes de direction et des opérationnels
 - ✓ À destination des tiers et autorités

Quels outils ? Comment les utiliser ? Comment alerter ?

- Comment identifier et évaluer les risques de non-conformité ?
 - ✓ Cartographie des risques
 - ✓ Cotation des risques
- Comment mener un plan de mise en conformité ?
- Comment suivre les mesures correctrices décidées ?
- Comment mettre en place un plan de contrôle ?
- Comment insuffler une culture conformité ?
- Comment rapporter aux organes d'administration

Focus-flash sur des thématiques de conformité



01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qu'en disent les stagiaires ?

Cette formation est une nouveauté du catalogue Caritat.

Cette formation est proposée en partenariat avec

